



## ANNEXE N°2

### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet urbain Angers Cœur de Maine vise à la fois à participer à une redynamisation du centre-ville, en parallèle du passage d'une nouvelle ligne de tramway place Molière, à organiser le développement de Saint-Serge qui, comme le Pôle Gare, constitue le prolongement naturel du centre-ville d'Angers et à permettre aux angevins de redécouvrir les sites fondateurs de leur ville, la Maine et ses rives en particulier.

À court terme, il est proposé de mettre l'accent sur deux sites déterminants : Centre-ville Maine et Angers Saint-Serge. Le premier site s'étend des pieds du château à la place Molière où un vaste ensemble d'espaces publics et paysagers pourra accueillir une grande diversité d'usages.

Les objectifs qui sous-tendent l'aménagement de cet espace public emblématique sont les suivants :

- 1/ Ouvrir le centre-ville sur la rivière
- 2/ Faire entrer la nature dans la ville
- 3/ Renforcer le commerce de centre-ville
- 4/ Conforter l'offre touristique du cœur d'Angers

#### **1/ Ouvrir le centre-ville sur la rivière**

Bien qu'elle présente l'intérêt d'offrir des accès directs au cœur de l'agglomération, la voie des berges présente aujourd'hui l'inconvénient de séparer le cœur d'Angers de la Maine. Les nuisances sonores et les ouvrages annexes à cette infrastructure (protection contre les crues, rampes d'accès ou de sortie, signalisation autoroutière...) renforcent cette rupture entre la ville historique et sa rivière.

Le projet visant à couvrir la voie des berges dans sa partie centrale doit permettre d'offrir de nouveaux espaces en relation avec la rivière, dédiés aux promeneurs, spectateurs et autres actifs du centre-ville, dans un cadre paysager renouvelé et dans une ambiance apaisée.

Cette esplanade constituera une des pièces maîtresse d'un centre-ville redynamisé, mieux relié à la Doutre et ouvert sur la Maine, révélant la richesse et la variété du paysage urbain et paysager caractéristique du cœur d'Angers (Château, Cité, Cathédrale, quais...).

## **2/ Faire entrer la nature dans la ville**

En réaménageant les espaces publics du bas du centre-ville, la Ville d'Angers saisit l'occasion de définir un projet capable de répondre non seulement aux attentes des angevins de disposer d'un nouveau rapport à ce paysage de cœur de ville et avec la Maine mais aussi de mettre en œuvre une des pièces de la trame verte et bleue qui reliera les Basses Vallées Angevines au nord aux plaines de la Baumette et au Val de Loire au sud.

Les qualités écologiques du projet paysager à inventer, sa capacité de valoriser à la fois le patrimoine végétal déjà en place (promenade Jean Turc, falaise de la Cité, allées de platanes...) et à révéler les talents angevins dans ce domaine constitueront des facteurs de réussite essentiels.

Une attention sera portée à l'amélioration des continuités végétales qui pourront être, le cas échéant, le support de nouvelles circulations douces, notamment aux abords de la rivière.

## **3/ Renforcer le commerce de centre-ville**

Il s'agit plus particulièrement de renforcer l'hyper-centre commerçant en le dotant d'une véritable vitrine en bas de centre-ville, directement connectée aux rues commerçantes qui composent le parcours marchand (rue Plantagenêt notamment) qu'il est nécessaire d'améliorer en le rendant plus lisible et plus confortable.

Les études réalisées dans le cadre du projet Angers Rives Nouvelles ont à ce titre permis de préciser les fonctions complémentaires que peuvent jouer les places Molière et Poissonnerie dans l'organisation de cette porte de centre-ville renouvelée.

De façon concomitante, il est prévu de maintenir une accessibilité aux parcs de stationnement en ouvrage du centre-ville et de faciliter les livraisons des commerces de l'hyper-centre, moyennant une réorganisation des accès automobile en raison de la couverture partielle de la voie des berges.

## **4/ Conforter l'offre touristique du cœur d'Angers**

A mi-chemin entre le Château et la Doutre, au cœur d'un secteur patrimonial de grande qualité, l'aménagement du bas du centre-ville doit être l'occasion d'améliorer et de développer l'offre touristique et événementielle angevine, en particulier en proposant un cheminement plus agréable entre les principaux sites touristiques (Château, Doutre et l'hôpital Saint Jean) et en proposant des espaces qui pourront devenir le support d'animations.

## **4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Les interventions sur le site Centre-ville Maine doivent principalement permettre :

1. d'accueillir le croisement des lignes A et B du tramway place Molière ;
2. en recouvrant l'espace de la voie des berges situé entre les trémies Molière et Verdun, d'aménager une grande esplanade en prairie, donnant sur la rivière, conçue comme un espace scénographique et modulable ;
3. de créer une promenade en balcon sur la Maine, reliée aux quais Gambetta et Ligny et répondant aux quais de la rive droite ;
4. de relier les espaces arborés de la place de la Poissonnerie à la promenade Jean Turc afin de constituer un grand mail permettant de multiples usages ;
5. de préparer l'implantation en bas de la rue Plantagenet d'un équipement à vocation commerciale de nature à constituer une vitrine attractive pour l'hyper-centre commerçant ;
6. de mettre en valeur le bas de la Montée Saint-Maurice, le pont de Verdun et la rue Beaurepaire ainsi que la base du promontoire de la Cité ;
7. de réorganiser les flux des voitures, autobus et livraisons en facilitant l'accès aux parcs de stationnement République et Molière ;

Les espaces concernés par le programme de travaux sont les suivants :

- Place Molière (en ôtant l'emprise du Gabarit Limite d'Obstacle de la nouvelle ligne de tramway) ;
- Partie du quai Gambetta jusqu'à l'escalier situé en amont ;
- Place de la Poissonnerie ;
- Couverture de la voie des berges entre les trémies Molière et Verdun ;
- Traitement au sol des trémies Molière et Verdun ;
- Pont de Verdun ;
- Partie du quai Ligny jusqu'à la rampe d'accès la rive située en aval ;
- Traitement du quai entre le pont de Verdun et le futur pont du tramway (dont palplanches) ;
- Rue Beaurepaire jusqu'au carrefour avec les boulevards Henri Arnauld et du Ronceray ;
- Bas de la montée Saint Maurice.

## **6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?**

Les impacts positifs du projet sont les suivants :

- Mise en valeur des richesses historiques, architecturales et paysagères du cœur d'Angers
- Développement de l'activité touristique et commerciale
- Réduction de la place de la voiture en ville
- Développement des circulations douces en centre-ville, le long des rives et de part et d'autre de la Maine
- Développement d'espaces de repos, de détente et de loisirs pour tous les publics
- Amélioration de la présence du végétal en ville et contribution à la mise en œuvre de la trame verte et bleue de l'agglomération angevine
- Réduction du bruit de la RD 323

Des effets négatifs liés à la période de chantier sont envisageables :

- Bruit
- Encombrement des espaces publics
- Réorganisation temporaire des circulations tous modes et du stationnement automobile
- Accès plus complexe aux commerces et habitations riveraines

# DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS POUR LA COUVERTURE DE LA VOIE DES BERGES À ANGERS

CARNET DE PLANS ET PHOTOS



[angers.fr](http://angers.fr)



SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTOIAB

# Centre-ville Maine

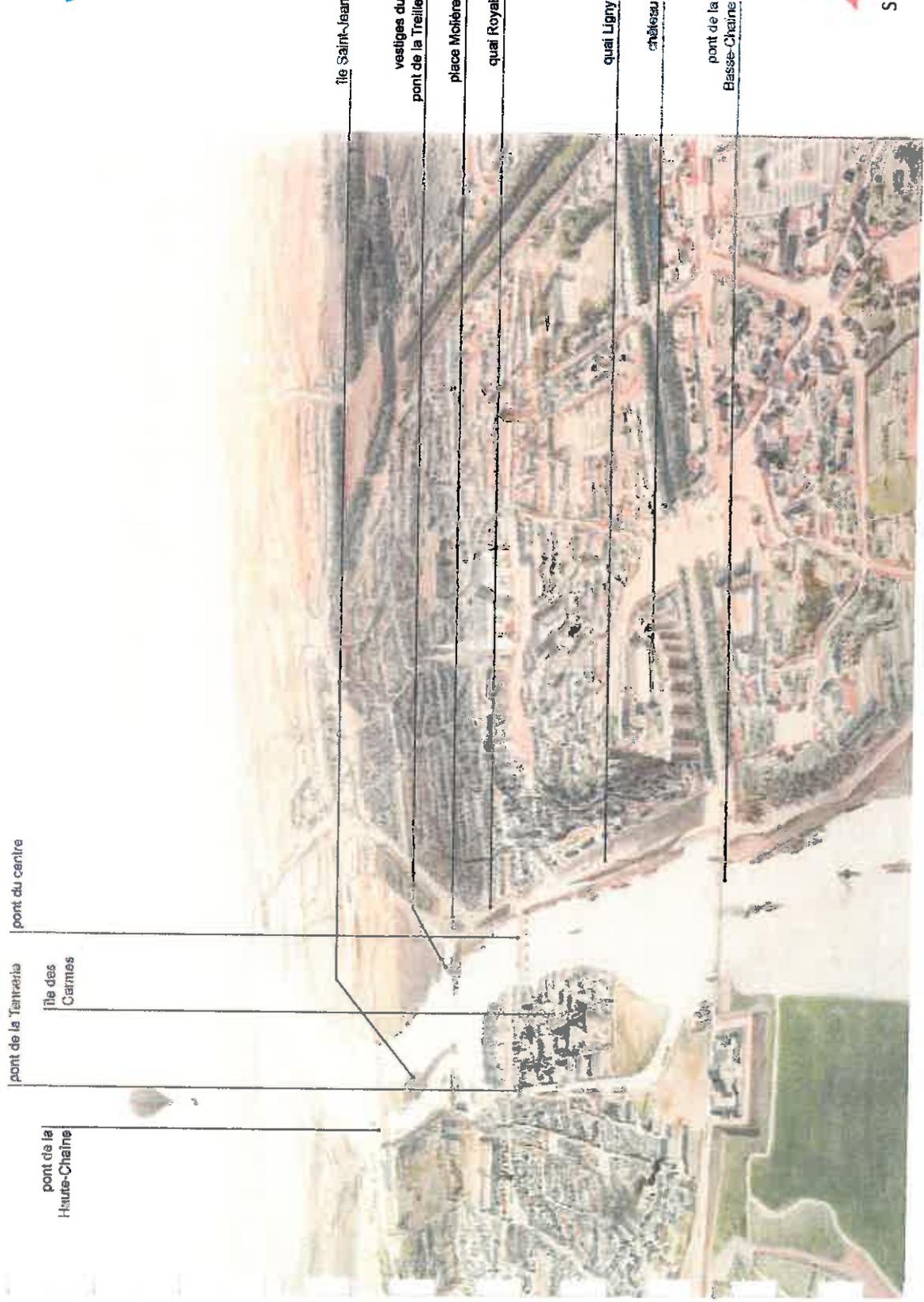


[angers.fr](http://angers.fr)

SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTOLAB

# Centre-ville Maine Vue en ballon

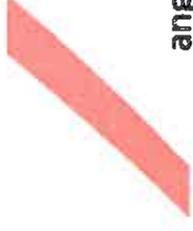
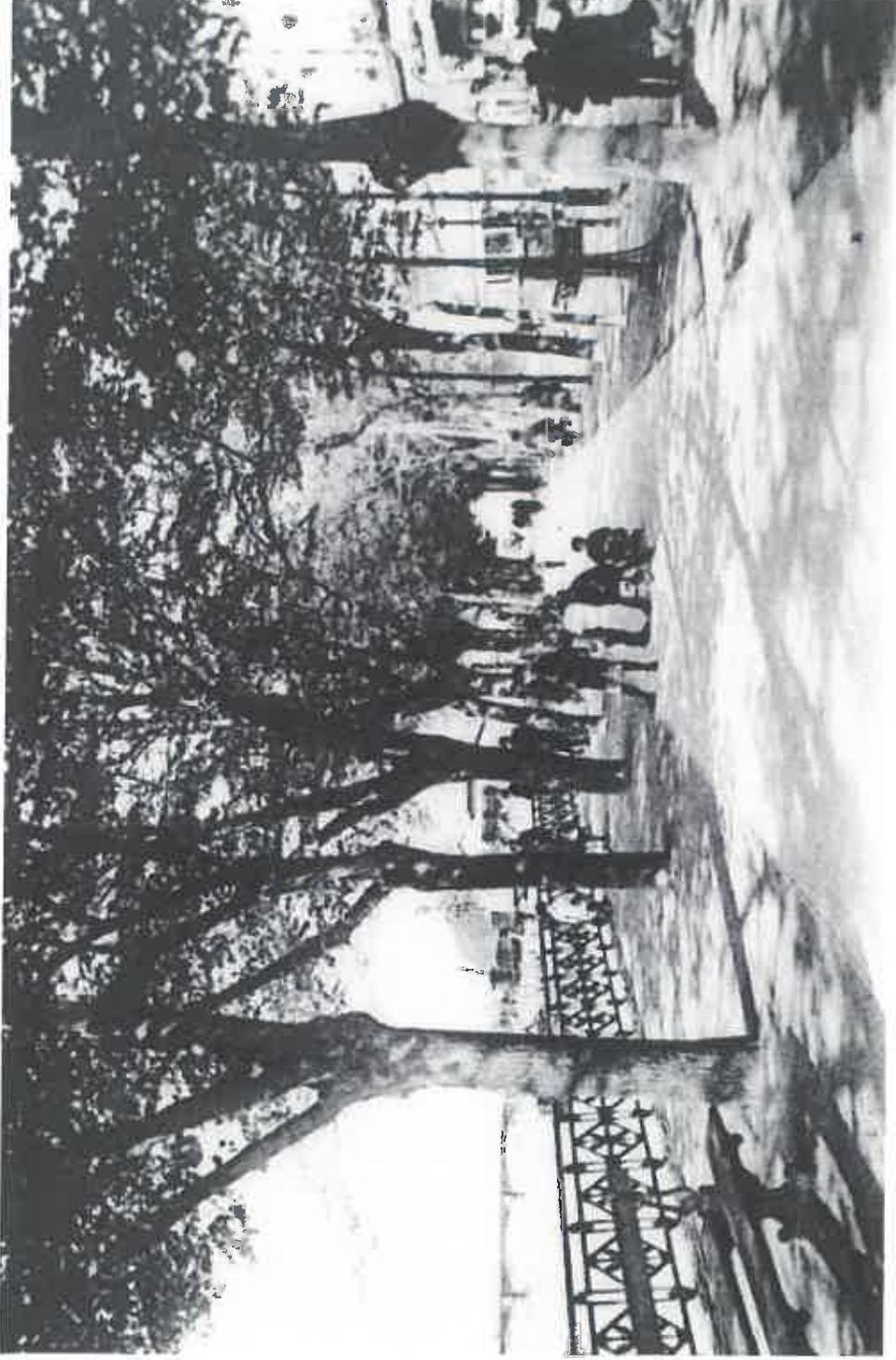
1848



[angers.fr](http://angers.fr)

SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTO LAB

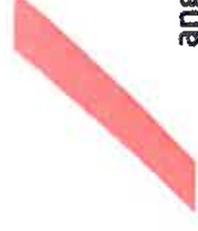
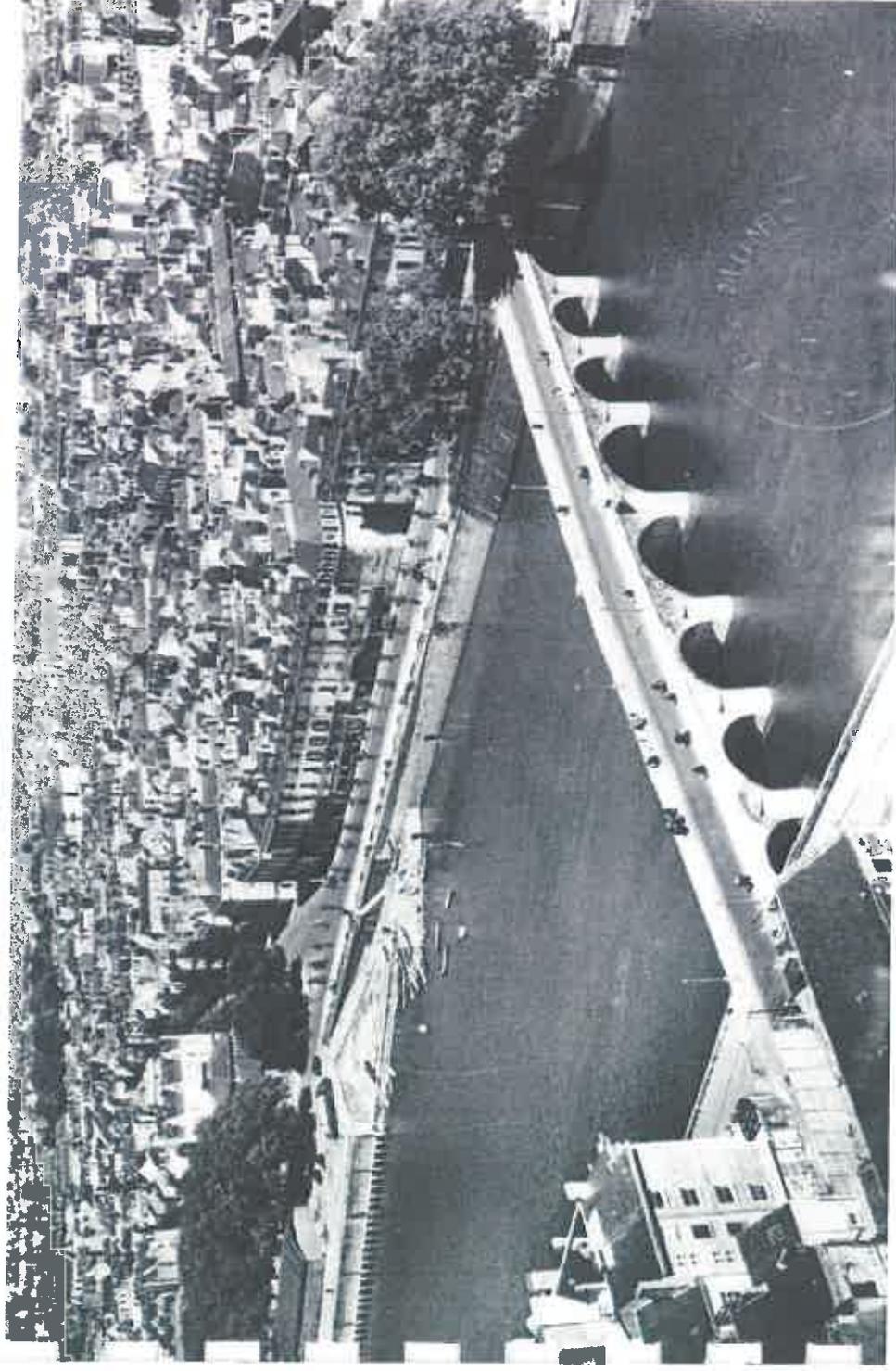
Centre-ville Maine  
Vue place Molière  
1925



**angers.fr**

SPL de l'Anjou – Equipe GREETHER PHYTOLAB

Centre-ville Maine  
Place Molière et  
quai René Bazin  
1955



[angers.fr](http://angers.fr)

SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTO LAB

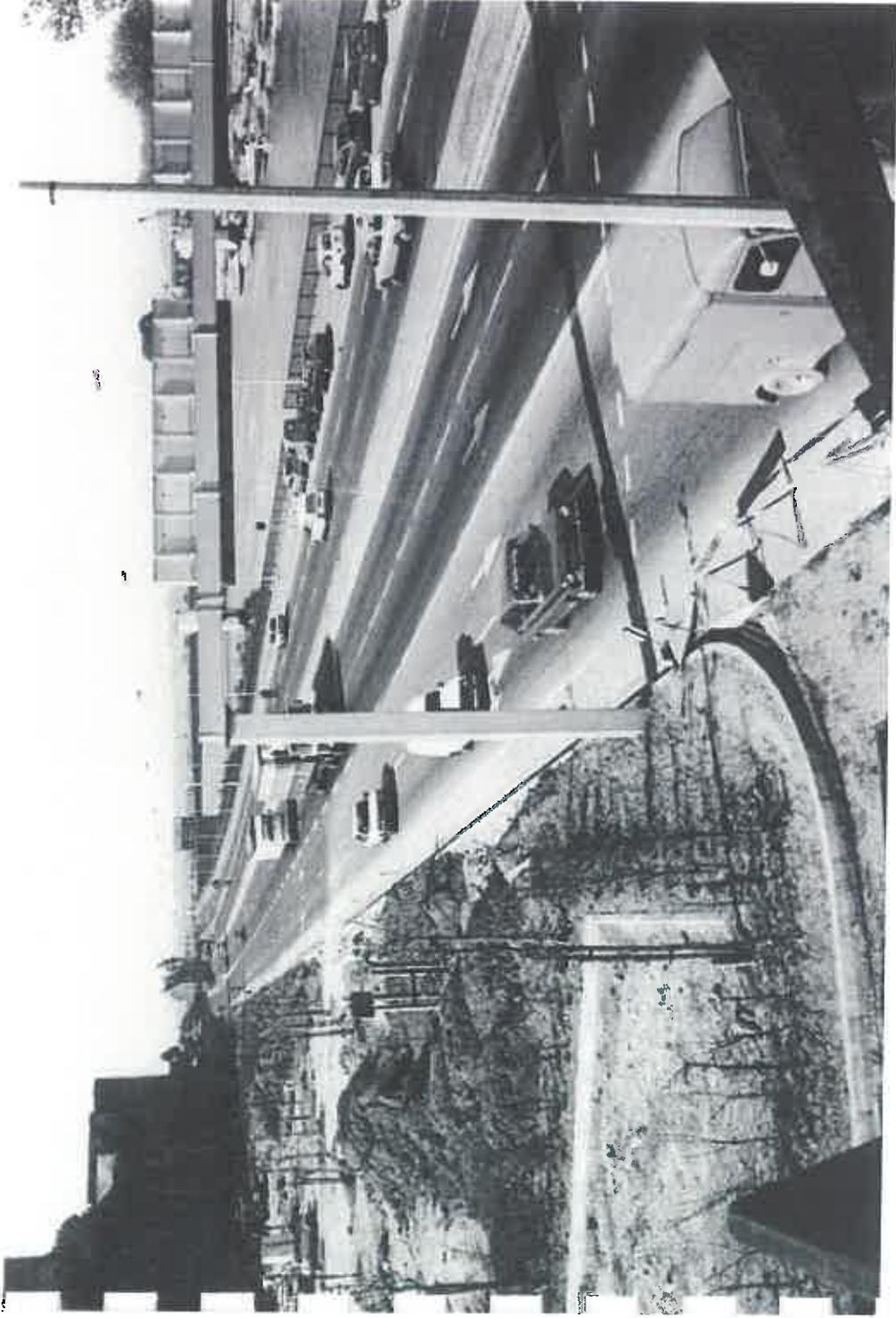
Centre-ville Maine  
Quai de Ligny  
1973



[angers.fr](http://angers.fr)

SPL de l'Anjou – Equipe GREETHER PHYTO LAB

Centre-ville Maine  
Quai de Ligny  
1981



[angers.fr](http://angers.fr)

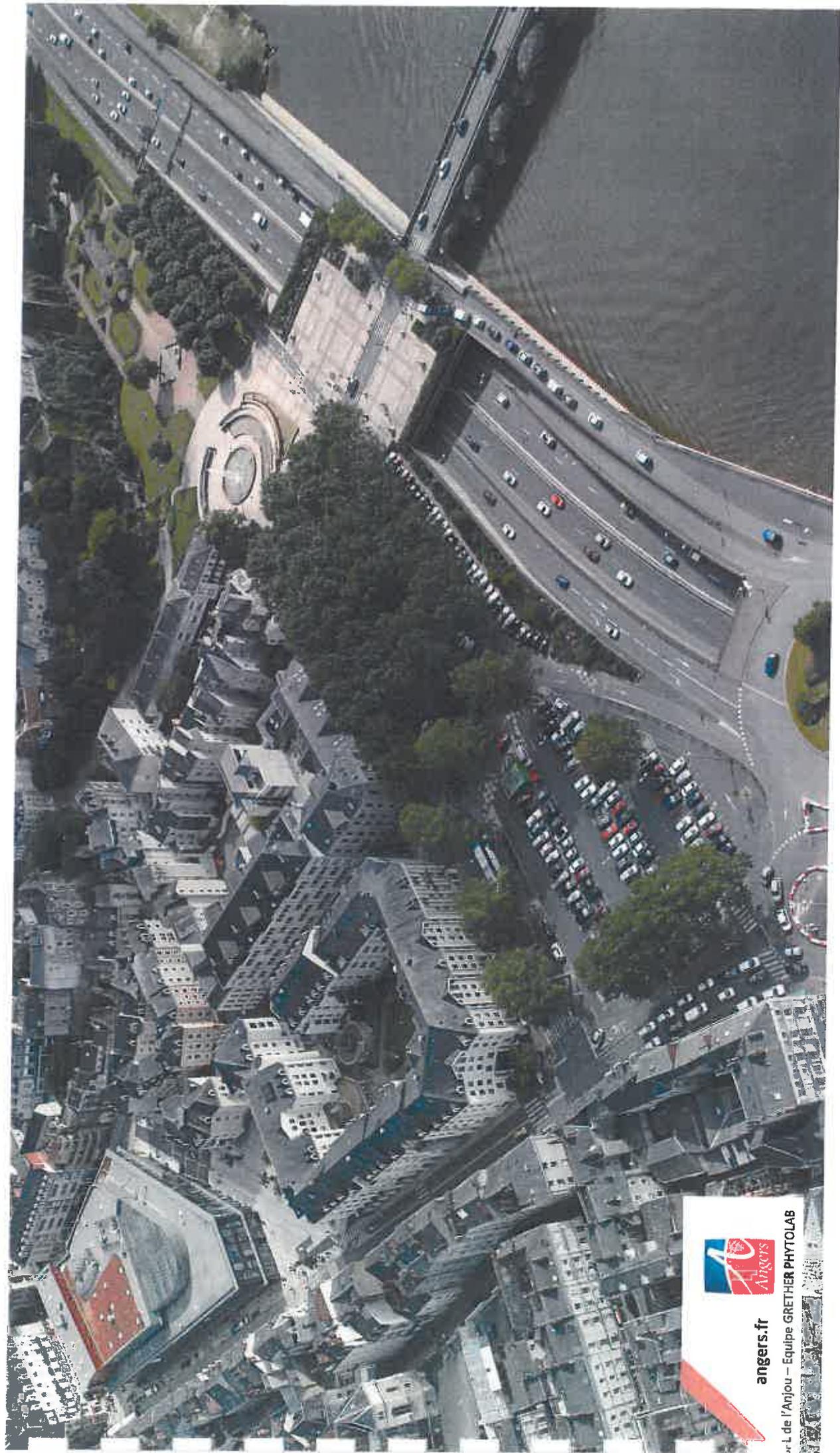
SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTO LAB

# Centre-ville Maine Etat actuel



[angers.fr](http://angers.fr)

SPL de l'Anjou – Equipe GREETHER PHYTOLAB



angers.fr

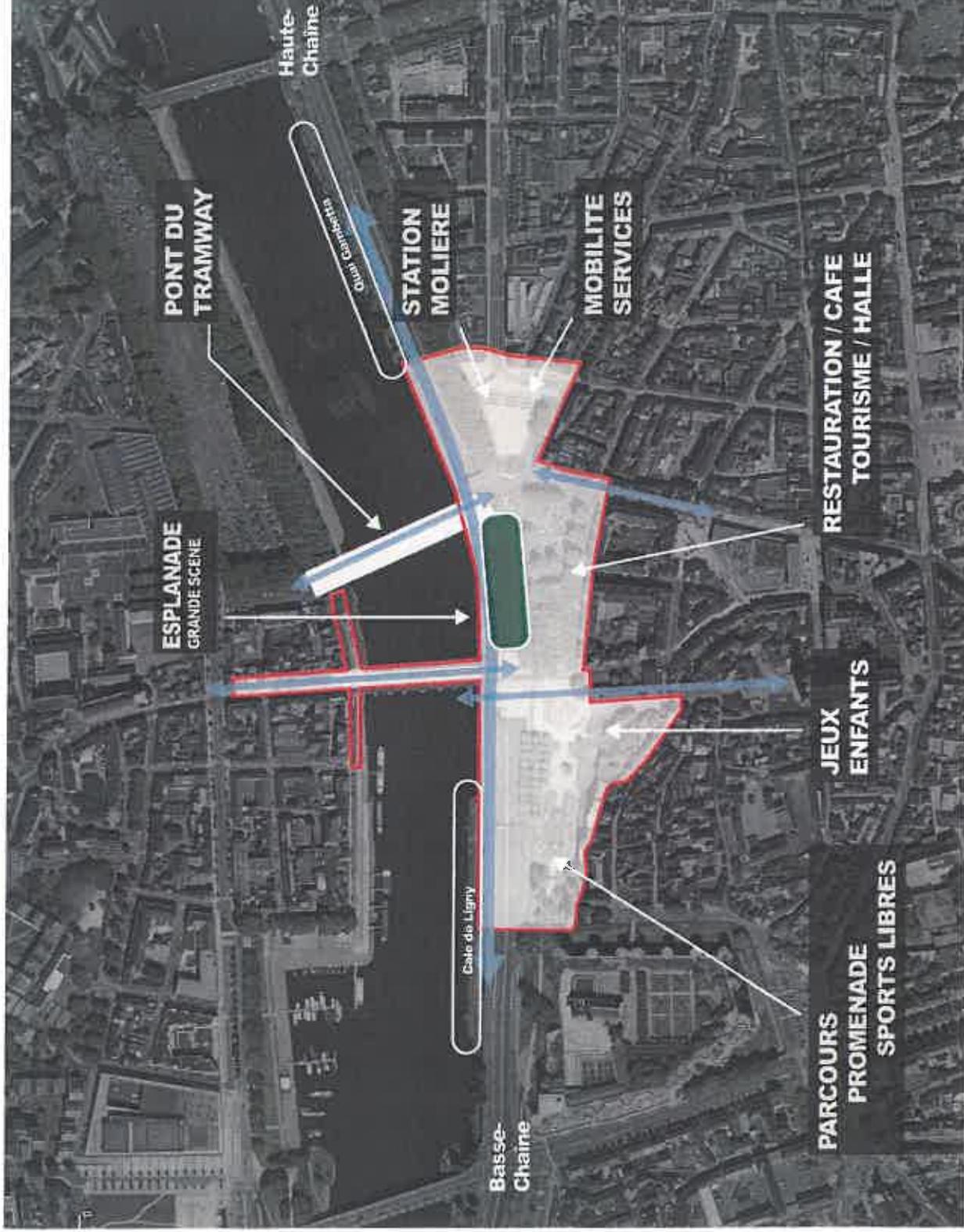
er L de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTO LAB

# Centre-ville Maine

## Balcon et terrasses

les usages

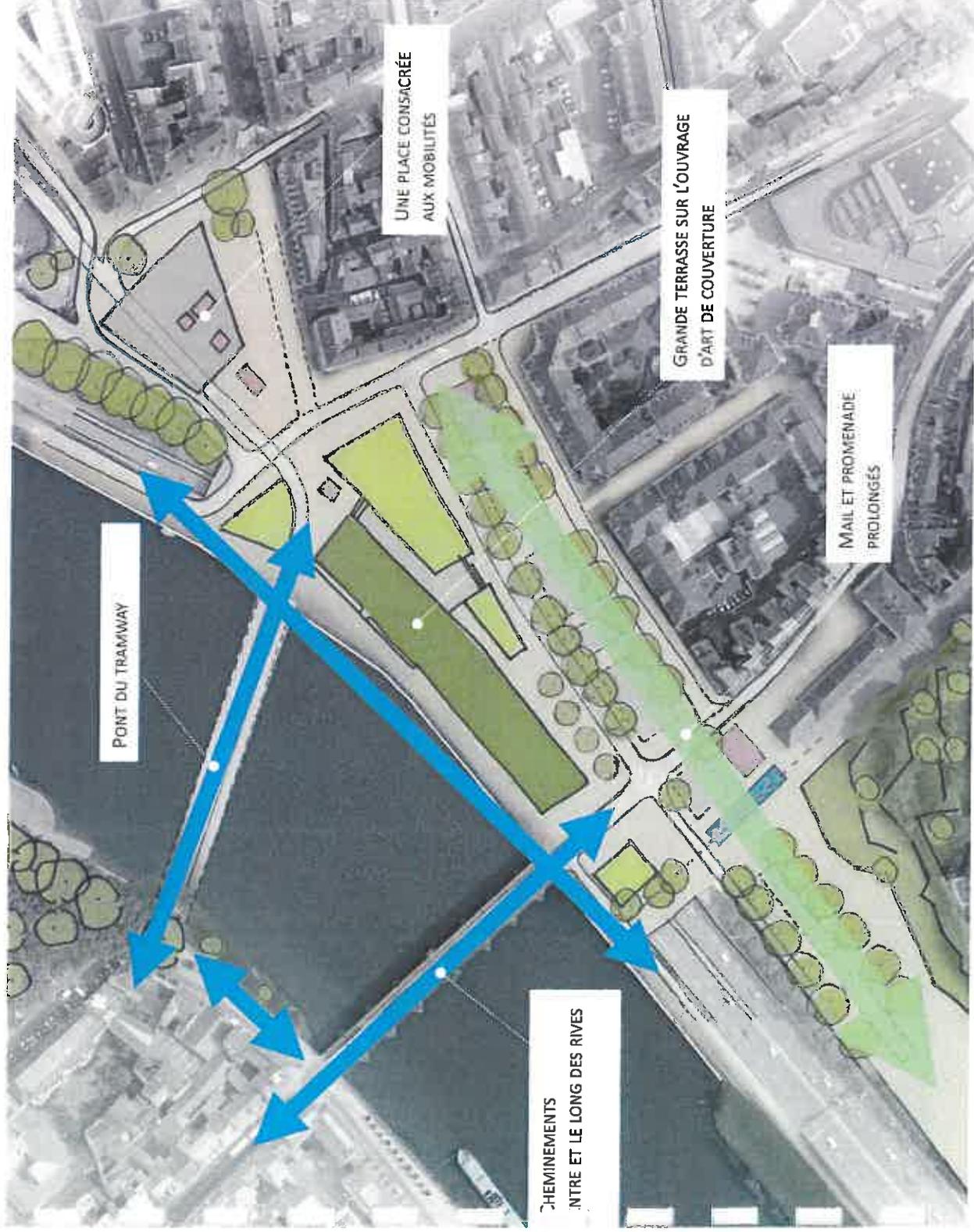
- une grande scène, lieu de représentation (sur l'ouvrage d'art)
- des usages et pratiques à inventer et à renforcer (loisirs, tourisme, commerces)
- une place pour chacun des plus jeunes aux plus âgés



[angers.fr](http://angers.fr)

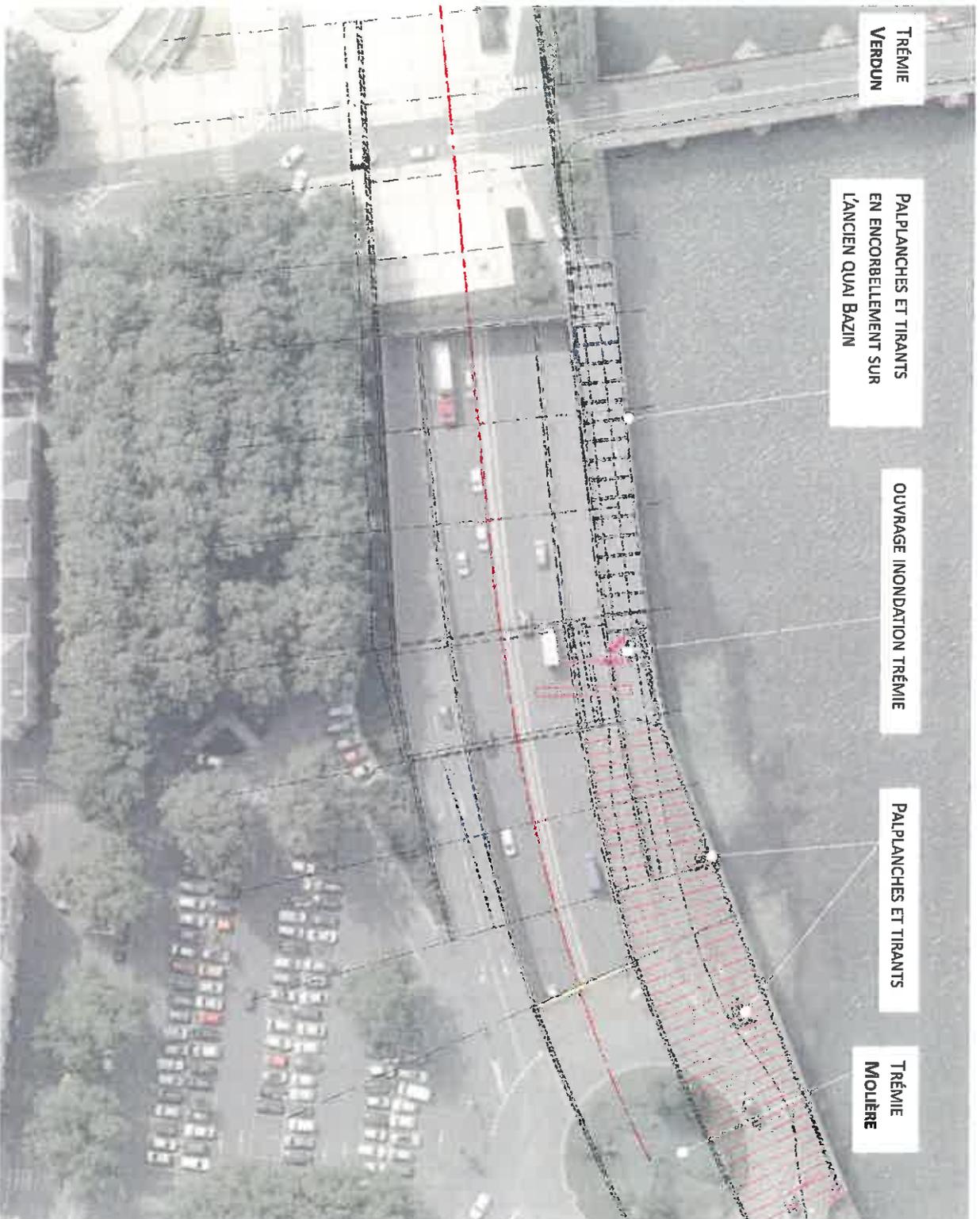
SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTOLAB

# Centre-ville Maine Premières orientations

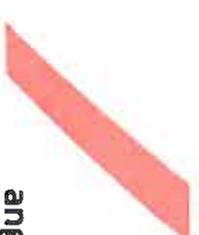


angers.fr

SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTOLAB



# Centre-ville Maine Ouvrage d'Art existant



angers.fr



SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTO LAB

# Centre-ville Maine

## Ouvrage d'Art

projet de couverture



angers.fr

SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTOLAB



# Centre-ville Maine

## Ouvrage d'Art

état projet / coupe



Place de la Poissonnerie

Voie des Berges  
et Ouvrage d'Art

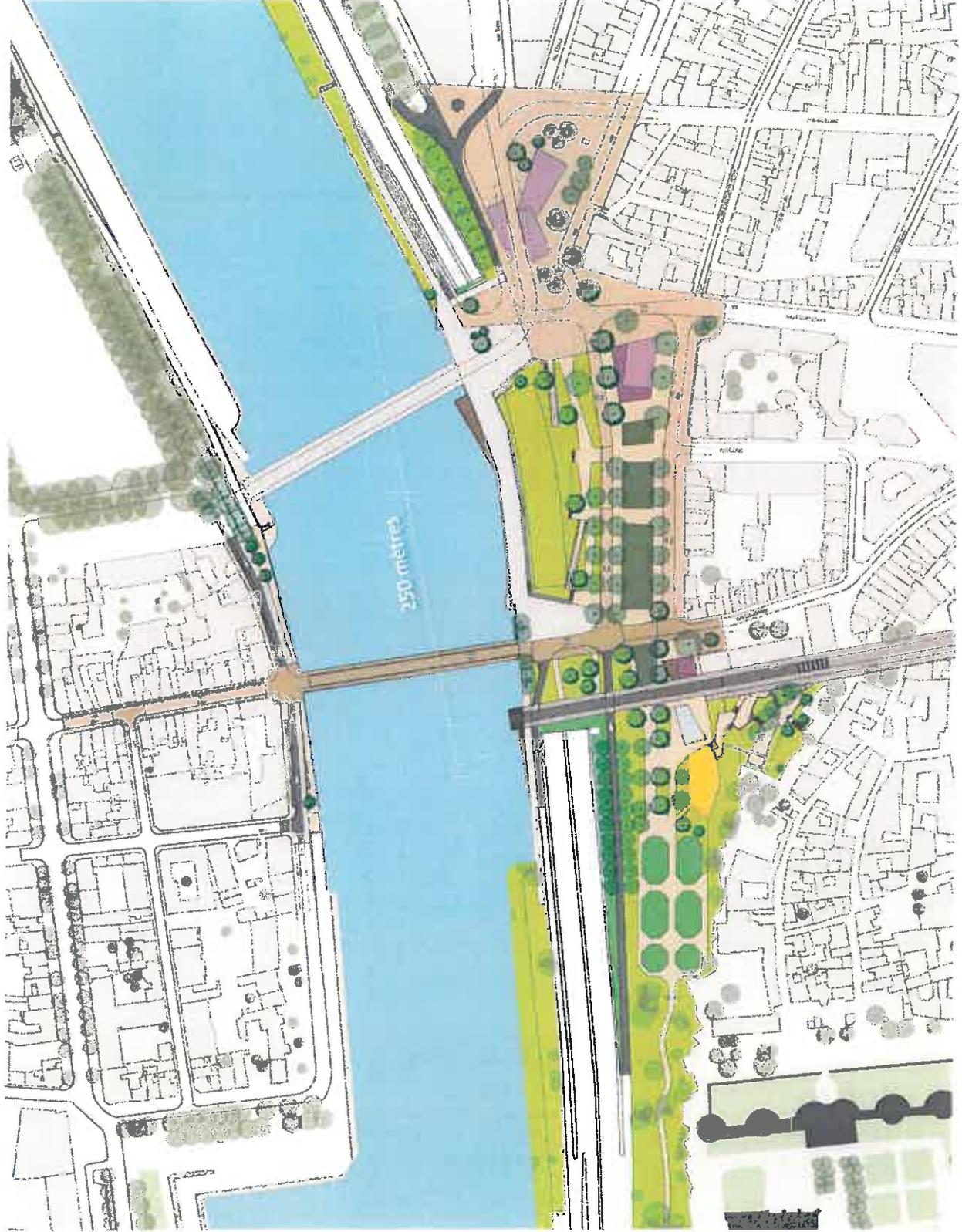


angers.fr



SPL de l'Anjou – Equipe GRETHER PHYTO LAB

# Centre-ville Maine Plan masse général



			Montée Saint Maurice Pierre naturelle	Densité végétale
			Cheminements piéton sablés	Centre mail
			Voie de Verdun	Bât RDC
			Place et voies	Bât R+1
			Promenade de Maine	Auvent
			Balcons, terrasses bois	Aire de jeux
			Voie	Jeux d'eau
			Gazon	



angers.fr

SPL de l'Anjou – Equipe GRETHIER PHYTLAB



angers.fr

SPL de l'Anjou - Equipe GRETHER PHYTOLAB